

Guide ÉDUCATION



Centre de ressources
pour les familles
des militaires
Région de Montréal



Répertoire
des principaux
Centres de services scolaires
par région

ministère de l'Éducation
et de la Formation
Le force
conjointe
Strength Behind
Langform



Canada



Centre de ressources pour
les familles des militaires

Région de Montréal

ACCUEILLIR • SOUTENIR • RASSEMBLER

POUR NOUS REJOINDRE

Point de service de :

Saint-Hubert :

450 462-8777, poste 6810

Saint-Jean-sur-Richelieu :

450 358-7099, poste 7955

Montréal :

514 252-2777, poste 4984

Courriel d'information : info.crfm@forces.gc.ca

Site Web : sbmfc.ca

Portail des services : crfmmfrcmtl.ca

Pour nous suivre :



Centre de ressources pour les familles de militaires
de la région de Montréal

AVIS IMPORTANT

Cette liste est fournie à titre informatif seulement.
Le fonctionnement et les procédures sont modifiables sans préavis. De ce fait, nous vous recommandons de prendre contact avec le Centre de services scolaires pour vos démarches d'admission ou d'inscriptions scolaires. Des programmes spécifiques peuvent être offerts dans certains secteurs.



SERVICES OFFERTS PAR LE CRFM

Le système scolaire est unique au Québec. Il peut s'avérer difficile de s'y retrouver pour les familles de militaires qui arrivent dans la région. Pour vous aider, nous avons développé ce guide afin de mieux vous outiller dans vos démarches. Si vous avez besoin de soutien lors d'un changement scolaire, vous pouvez contacter la coordonnatrice Emploi Éducation. Elle saura vous fournir les ressources nécessaires pour que la transition soit plus facile pour toute la famille.

Nous vous présentons le système scolaire au Québec et celui au Canada afin que vous puissiez les comparer. N'hésitez pas à contacter votre Centre de services scolaires afin de vous guider dans votre choix.



Ce document traite des sujets suivants...

Le système scolaire au Québec

Le système scolaire au Canada

Le Centre de services scolaires francophones

Le Centre de services scolaires anglophones

Les dates à retenir

Les informations à retenir

La demande de dérogation scolaire

Les trucs et astuces

L'admissibilité à l'école anglaise

LE SYSTÈME SCOLAIRE AU QUÉBEC

PRIMAIRE

Éducation préscolaire (Maternelle)

**Début à 4 ou 5 ans, voir les modalités à la section « informations à retenir ».*

1^{er} cycle

(1^{re} et 2^e année)

**Début à 6 ans*

2^e cycle

(3^e et 4^e année)

3^e cycle

(5^e et 6^e année)

Vers le marché du travail

SECONDAIRE

5

Diplôme d'études secondaires (DES)

4

Formation professionnelle

**Possible après la réussite de la 3^e année du secondaire minimalement*

Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

3

Formation axée sur l'emploi

**Possible après la réussite de la 2^e année du secondaire minimalement*

Certificat de formation préparatoire au travail (CFPT)

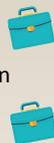
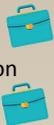
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)

2

1

2^e cycle

1^{re} cycle



COLLÉGIAL

Formation technique de courte durée

Attestation d'études collégiales (AEC)
Durée variable



Formation préuniversitaire

Diplôme d'études collégiales (DEC)
2 ans

Formation technique

Diplôme d'études collégiales (DEC)
3 ans



*Possibilité de faire un DEC-BAC,
pour plus de détails :
[monemploi.com/magazine/
les-dec-bac-c-est-pour-qui](http://monemploi.com/magazine/les-dec-bac-c-est-pour-qui)*

UNIVERSITAIRE

Formation de 1^{er} cycle de courte durée

Certificat (1 an ou plus) 
*Possibilité de baccalauréat par cumul de certificats



1^{er} cycle baccalauréat
3 ou 4 ans 



Possible après le baccalauréat :
2^e cycle maîtrise
2 ans ou plus 



Possible après la maîtrise :
3^e cycle doctorat
3 ans ou plus 



Formation de 2^e cycle de courte durée
Diplôme d'études secondaires supérieures (DESS)
1 an ou plus 

LE SYSTÈME SCOLAIRE AU CANADA

Peut varier d'une province à l'autre, svp consultez le CRFM de votre localité pour tous les détails.

PRÉSCOLAIRE

« Pre-Kindergarden »
(4 ans)

« Kindergarden »
(5 ans)



PRIMAIRE

1^{er} à 6^e année
**Début à 6 ans*



Vers le marché du travail

SECONDAIRE

ANNÉES

12

« High school diploma »

11

10

9

« Technical Vocational High School »

Programme d'apprentissage de niveau secondaire

**Formule variant d'une province à l'autre.*

8

7

« Senior High School »

« Middle School ou Junior High School »

COLLÉGIAL

Grade d'associé

2 ans

**sauf Nouveau-Brunswick,
Île-du-Prince-Édouard et
Saskatchewan*

Apprentissage formation technique et professionnelle

1 à 4 ans



Diplôme d'études collégiales (DEC)

1 à 3 ans

UNIVERSITAIRE

1^{er} cycle baccalauréat et
certificat
3 ou 4 ans



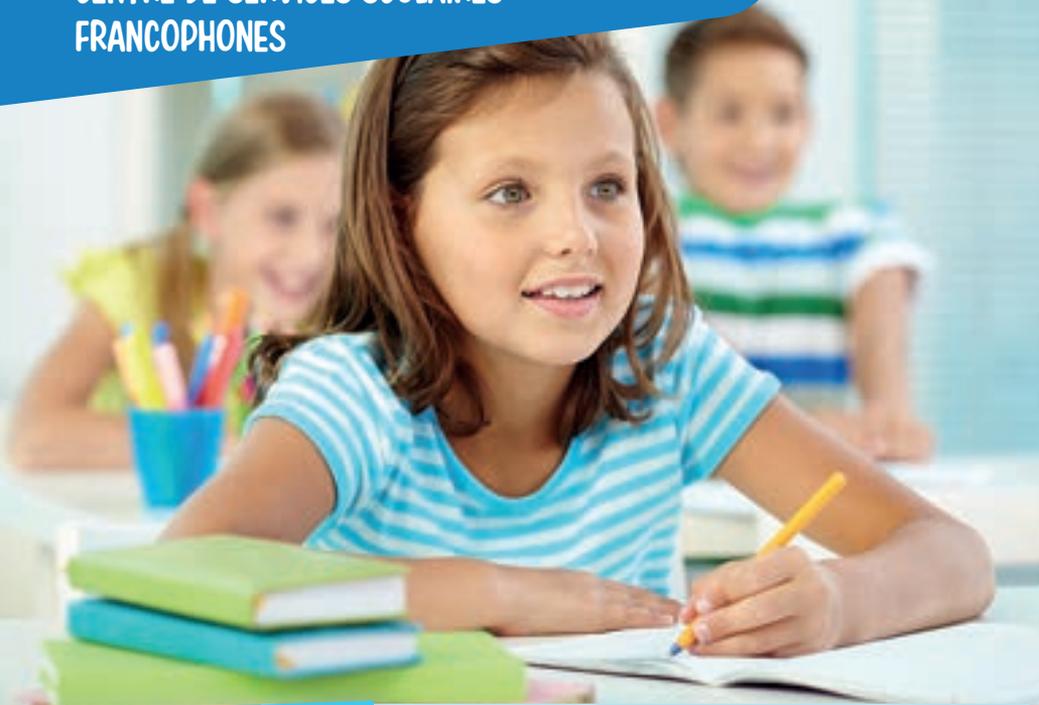
Possible après le baccalauréat :
2^e cycle maîtrise
1 à 3 ans



Possible après la maîtrise :
3^e cycle doctorat
3 ans ou plus



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES FRANCOPHONES



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HAUTES-RIVIÈRES

210, rue Notre Dame,
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3
450 359-6411

cssdhr.gouv.qc.ca

Carte du territoire - Saint-Jean-sur-Richelieu et alentours :

cssdhr.gouv.qc.ca/commission-scolaire/carte-du-territoire

Admission et inscription :

cssdhr.gouv.qc.ca/parents/admission-et-inscription-des-eleves/#0-information-generale

Guide parents :

cssdhr.gouv.qc.ca/nouveaute-guide-parents-2023-2024

Enfants avec des besoins particuliers :

cssdhr.gouv.qc.ca/parents/comite-ehdaa/#8-guide-pratique

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES
DES PATRIOTES**

1740, rue Roberval,
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 3R3
450 441-2919
cssp.gouv.qc.ca

Carte du territoire - Chambly, Saint-Bruno, Belœil et alentours :

cssp.gouv.qc.ca/a-propos/territoire-et-statistiques

Admission et inscription :

cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/admission-et-inscription

Enfants avec des besoins particuliers :

archives.cssp.gouv.qc.ca/guide-quoi-faire

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES
MARIE-VICTORIN**

13, rue Saint-Laurent Est,
Longueuil, QC J4H 4B7
450 670-0730
cssmv.gouv.qc.ca

Carte du territoire - Longueuil et alentours :

cssmv.gouv.qc.ca/la-csmv/portrait-de-la-csmv/territoire

Admission et inscription :

cssmv.gouv.qc.ca/primaire/admission-inscription

Guide parents :

cssmv.gouv.qc.ca/secondaire/inscription-2/guide-pour-les-parents

Enfants avec des besoins particuliers :

cssmv.gouv.qc.ca/la-csmv/elevés-handicapés-ou-en-difficulté-d'adaptation-ou-d'apprentissage

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES
DE MONTRÉAL**

5100, rue Sherbrooke Est, local 180
Montréal, QC H1V 3R9
514 596-6000
cssdm.gouv.qc.ca

Carte du territoire - Montréal :

cssdm.gouv.qc.ca/trouver-une-ecole

Admission et inscription :

cssdm.gouv.qc.ca/admission-inscription/procedure-inscription

Guide parents :

cssdm.gouv.qc.ca/communiqué/guide-parents-elevés-besoins-particuliers

Enfants avec des besoins particuliers :

cssdm.gouv.qc.ca/elevés-besoins-particuliers/comité-consultatif-services-elevés-besoins-particuliers/

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LAVAL

955, boulevard Saint-Martin Ouest,
Laval, QC H7S 1M5
450 662-7000
csslaval.gouv.qc.ca

Carte du territoire - Laval :

csslaval.gouv.qc.ca/carte-des-etablissements

Admission et inscription :

csslaval.gouv.qc.ca/les-inscriptions-au-centre-de-services-scolaire-de-laval-comment-bien-sy-preparer

Guide parents :

csslaval.gouv.qc.ca/notre-centre-de-services-scolaire/conseils-et-comites/ccsehdaa/info-parents

Enfants avec des besoins particuliers :

csslaval.gouv.qc.ca/4-a-16-ans/inscription/eleves-a-besoins-particuliers/

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES LAURENTIDES

13, rue St Antoine,
Sainte-Agathe-des-Monts, QC J8C 2C3
819 326-0333
csslaurentides.gouv.qc.ca

Carte du territoire - Laurentides :

csslaurentides.gouv.qc.ca/etablissements-scolaires/trouver-mon-etablissement-scolaire

Admission et inscription :

csslaurentides.gouv.qc.ca/admissions-et-inscriptions

Enfants avec des besoins particuliers :

csslaurentides.gouv.qc.ca/etablissements-scolaires/services-aux-eleves-avec-des-besoins-particuliers

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE

2955, boulevard de l'Université,
Sherbrooke, QC J1K 2Y3
819 822-5540
cssrs.gouv.qc.ca/le-cssrs

Carte du territoire - Sherbrooke :

cssrs.gouv.qc.ca/le-cssrs/gouvernance-scolaire/districts#c926

Admission et inscription :

cssrs.gouv.qc.ca/inscription/admission-et-inscription

Guide parents :

cssrs.gouv.qc.ca/le-cssrs/a-propos/services-centralises/service-des-ressources-educatives/guide-ehdaa

Enfants avec des besoins particuliers :

cssrs.gouv.qc.ca/le-cssrs/gouvernance-et-comite/comite-ehdaa

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES ANGLOPHONES



RIVERSIDE SCHOOL BOARD

7525, chemin de Chambly,
Saint-Hubert, QC J3Y 0N7
450 672-4010

rsb.qc.ca

Carte du territoire - Rive-Sud de Montréal :

rsb.qc.ca/map-of-rsb-territory

Admission et inscription :

rsb.qc.ca/registration

Enfants avec des besoins particuliers :

rsb.qc.ca/fr/comite-ehdaa

**COMMISSION SCOLAIRE
ENGLISH-MONTRÉAL**

6000, avenue Fielding,
Montréal, QC H3X 1T4
514 483-7200

emsb.qc.ca/csem

Carte du territoire - Montréal :

emsb.qc.ca/en-ca/emsb/about/school-board/territory

Admission et inscription :

emsb.qc.ca/emsb/admissions

Enfants avec des besoins particuliers :

emsb.qc.ca/csem/services/reseau-de-l-adaptation-scolaire

**SIR WILFRID LAURIER
SCHOOL BOARD**

235, montée Lesage,
Rosemère, QC J7A 4Y6
450 621-5600 /
sans frais 1 866 621-5600

swlauriersb.qc.ca/fr

Carte du territoire - Laval, Laurentides :

swlauriersb.qc.ca/fr/ecoles-centres/trouver-un-etablissement

Admission et inscription :

swlauriersb.qc.ca/fr/familles/admission-inscription

Enfants avec des besoins particuliers :

swlauriersb.qc.ca/fr/familles/comite-ehdaa

**EASTERN TOWNSHIPS
SCHOOL BOARD**

340, rue Saint-Jean-Bosco,
Magog, QC J1X 1K9
819 868-3100

etsb.qc.ca

Carte du territoire - Sherbrooke et alentours :

etsb.qc.ca/fr/vue-densemble-de-la-commission-scolaire-et-des-commissaires

Admission et inscription :

etsb.qc.ca/school-board/eligibility

Enfants avec des besoins particuliers :

etsb.qc.ca/school-board/committees/seac

DATES IMPORTANTES À RETENIR



>> Octobre

Inscriptions au secondaire pour les programmes spéciaux (sports, langues, arts, programme d'éducation internationale (PEI), etc.)

>> Février

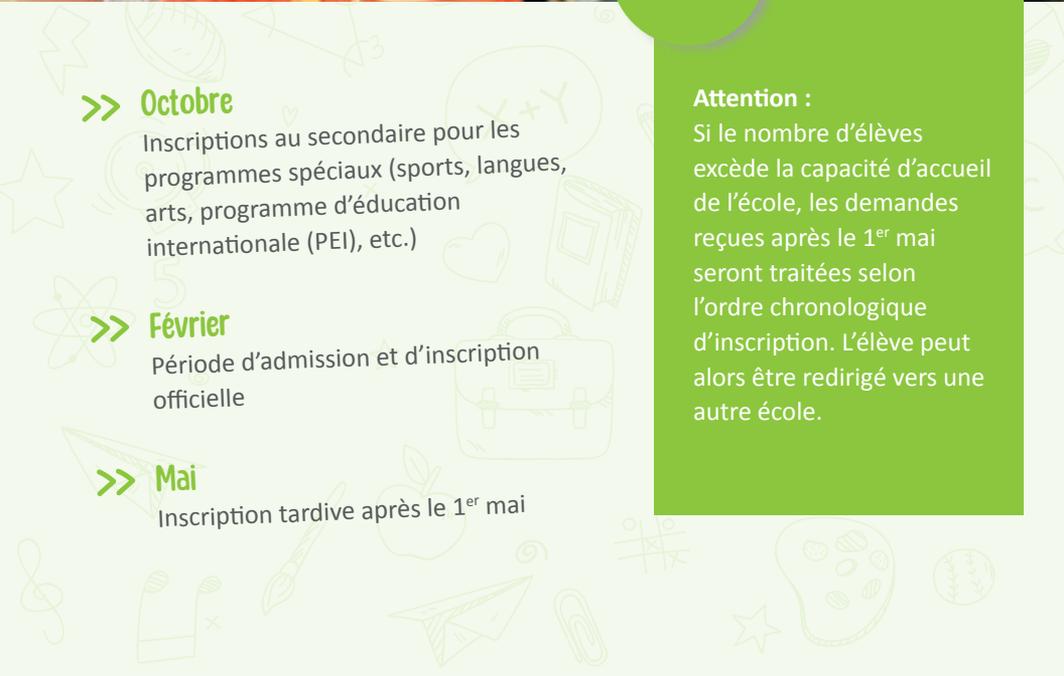
Période d'admission et d'inscription officielle

>> Mai

Inscription tardive après le 1^{er} mai

Attention :

Si le nombre d'élèves excède la capacité d'accueil de l'école, les demandes reçues après le 1^{er} mai seront traitées selon l'ordre chronologique d'inscription. L'élève peut alors être redirigé vers une autre école.



INFORMATIONS À RETENIR



Âge de l'enfant

>> Maternelle 4 ans

Pour être admissible, l'enfant doit être âgé de 4 ans avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire visée. Les places sont limitées pour la maternelle 4 ans et elles ne sont pas offertes dans toutes les écoles. La maternelle n'est pas obligatoire.

>> Maternelle 5 ans

Pour être admissible, l'enfant doit être âgé de 5 ans avant le 1^{er} octobre de l'année scolaire visée. La maternelle n'est pas obligatoire.

>> Primaire / 1^{re} année

Pour être admissible, l'enfant doit être âgé de 6 ans avant le 1^{er} octobre de sa première année scolaire. L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont obligatoires.

Documents requis lors de l'inscription à son école de secteur

- L'original du certificat de naissance (visitez le site : www.etatcivil.gouv.qc.ca),
- Une preuve de résidence officielle,
- Les documents d'immigration, si applicable,
- Le dernier bulletin scolaire, si applicable,
- Le rapport d'un professionnel consulté, si pertinent et applicable.



ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Pour les enfants ayant des besoins particuliers, il est important d'obtenir un plan d'intervention reconnu et établi par un intervenant au Québec.

Le service des éducatrices spécialisées du CRFM peut vous guider, contactez-le au besoin : svcperscrfmsoutienpsystjean@forces.gc.ca

DEMANDE DE DÉROGATION

Qu'est-ce qu'une demande de dérogation scolaire ?

Une dérogation scolaire est une mesure exceptionnelle accordée par la commission scolaire afin de permettre à un enfant de commencer le préscolaire (maternelle) ou le primaire (1^{re} année) avant d'avoir atteint l'âge exigé.

Une dérogation scolaire est demandée par les parents quand ils estiment que leur enfant est prêt à entrer au préscolaire (maternelle) ou à commencer l'enseignement primaire (1^{re} année) alors qu'il n'a pas l'âge exigé.

L'âge d'admission est régi par la Loi sur l'instruction publique.

Processus à suivre

- Aviser votre école de secteur de votre intention de déposer une demande de dérogation en lien avec l'âge d'admissibilité,
- Avoir 6 ans entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre de l'année scolaire visée pour entrer au primaire,
- Remettre à la direction de l'école, dans les délais entendus, un rapport psychologique attestant que l'enfant subirait un préjudice s'il commençait l'école à l'année prévue. Ce rapport est aux frais des parents et doit être réalisé par un psychologue ou psychoéducateur membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

Ordre des psychologues du Québec

ordrepsy.qc.ca

**Ordre des psychoéducateurs et
des psychoéducatrices du Québec**

ordrepsed.qc.ca

Date limite de demande de dérogation

Le mois d'avril est généralement la date limite de demande de dérogation.

Communiquez avec votre Centre de services scolaires ou avec l'école de secteur pour vérifier les modalités. Vous pourriez avoir à fournir la preuve que vous venez tout juste de déménager ou que vous venez d'apprendre votre mutation dans la région.

Important :

Même si le professionnel recommande une admission précoce, la décision définitive est prise par le Centre de services scolaires.

TRUCS ET ASTUCES

- » Contactez votre future école de secteur le plus rapidement possible, dès la réception de votre message de déménagement. Ceci doit être votre priorité.
 - » Fournissez à l'école la preuve de votre message de déménagement. Cela prouve qu'il était impossible pour vous de faire les démarches plus tôt.
 - » Commencez vos recherches d'informations même si votre message de déménagement n'est pas encore officiel.
 - » Assurez-vous d'inscrire votre enfant au bon niveau qui correspond à son parcours scolaire, car le cheminement scolaire est différent au Québec. Renseignez-vous auprès de votre école de secteur.
 - » Lors de votre arrivée, il sera peut-être trop tard pour inscrire votre enfant dans un programme particulier au secondaire. Vous pouvez tout de même tenter votre chance en vous mettant sur une liste d'attente et en expliquant votre situation.
- » Si on vous offre l'option de changer pour une autre école que celle de votre secteur, car il ne reste plus beaucoup de places dans l'école de votre quartier, essayez d'expliquer votre situation. Tentez de demeurer à votre école de secteur. Chaque année, vous devrez faire une demande de dérogation si vous acceptez que votre enfant fréquente une autre école. Vous n'aurez jamais l'assurance que votre enfant pourra poursuivre son cheminement dans cet établissement. Cela pourrait occasionner des changements d'école. De plus, si vous avez un autre enfant, vos deux enfants risquent de se retrouver dans deux écoles différentes. Il est donc important de s'informer afin de prendre une décision éclairée. Par manque de place, il se peut que ce soit obligatoire d'inscrire votre enfant dans une autre école. Si vous avez le choix, prenez votre décision après avoir réuni toutes les informations. N'hésitez pas à poser toutes vos questions.

ADMISSIBILITÉ À L'ÉCOLE EN ANGLAIS

Pour **Riverside School Board**

(Commission scolaire de langue anglaise du Québec pour la **Rive-Sud de Montréal**), vous devez contacter :

Lisa Fitzwater

Admissibilité à l'enseignement en anglais -
Eligibility for English instruction
7525, chemin de Chambly,
Saint-Hubert, QC J3Y 0N7
450 672-4010 poste 6538

Pour la région de **Saint-Jean-sur-Richelieu**, vous devez contacter :

Sophie Vasilopoulos,

Technicienne en organisation scolaire
1 877 550-2501, poste 6379
svasilopoulos@rsb.qc.ca

École St-Johns

380, rue Saint-Michel,
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 1T4
1 877 550-2501 (Québec) /
1 450 550-2501 (reste du Canada)
rsb.qc.ca/school/stjohns/

Pour les autres régions, vous pouvez contacter votre Centre de services scolaires.

Les familles de militaires (force régulière) ont droit à l'enseignement en anglais pour leurs enfants. Demandez à votre école de secteur les démarches à entreprendre pour l'inscription.

Vous trouverez beaucoup de réponses à vos questions sur le site du ministère de l'Éducation

*education.gouv.qc.ca/
parents-et-tuteurs/admissibilite-
a-l'enseignement-en-anglais/
aea-mtl@education.gouv.qc.ca
514 873-3399 /
1 866 747-6626*

Admissibilité à l'enseignement en anglais
600, rue Fullum, 10^e étage
Montréal, QC H2K 4L1

Le programme de tutorat « Appuyons nos troupes » vise à fournir une aide financière aux familles des militaires afin de faciliter la transition des programmes éducatifs au cours de la première année d'affectation dans une nouvelle communauté, et ce pour les enfants suivant un plan d'enseignement individualisé (PEI) et pour ceux dont la situation nécessite un soutien scolaire tel que recommandé par leur école. Le programme appuie les enfants à charge des familles des militaires de la maternelle à la 12^e année.

Pour obtenir les informations à jour et les détails à ce sujet, consultez le site : appuyonsnostroupes.ca/ProgrammeDeTutorat

Alloprof aide les élèves du Québec à transformer leurs défis scolaires en réussites, en offrant gratuitement des services professionnels et stimulants.

alloprof.qc.ca
alloprof.qc.ca/fr/parents/articles/-bulletin-systeme-scolaires/systeme-education-quebecois-k1482

Language Research Development Group (LRDG) est une plateforme canadienne pour l'apprentissage du français et de l'anglais.

Pour plus d'informations, contactez votre CRFM.
lrdgonline.com/fr

2 L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) a conçu le site Espace parents, une plateforme Web qui offre une variété d'outils, de conseils et de ressources aux parents, afin qu'ils puissent bien accompagner leurs jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle, et ce, tout au long de leurs études.

espaceparents.org/etudier-au-quebec/outils-et-liens

Schoolio est une plateforme qui aide à la transition du programme scolaire ainsi qu'au développement socioaffectif. Avec l'introduction de ce nouveau partenariat, les familles des militaires ont accès à tous les programmes électroniques ainsi qu'à un conseiller en réussite scolaire.

Si vous avez des questions au sujet de ces services, n'hésitez pas à contacter le service d'éducation : education@sbmfc.com ; schoolio.com.



Le Centre d'apprentissage « Aux mille et une astuces », situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, offre des services en ergothérapie, orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation et plus. Une équipe de professionnels œuvre conjointement pour offrir un regard complet et personnalisé sur les difficultés des enfants, des adolescents et des adultes qui les consultent. Si vous communiquez avec le centre « Aux mille et une astuces », n'hésitez pas à mentionner que vous êtes une famille de militaires. Une priorité pourrait vous être accordée.

aux1001astuces.com

